

Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE -- RÉD., ADM et PUBL., La Chaux-de-Fonds: Parc 103 tél réd. (039) 3 10 88, tél adm et publ. (039) 3 10 87 CCP 23 513
Lausanne Saint Pierre 1 tél (021) 22 69 10, CCP 10 8300 Genève: Argand 4 tél (022) 3; 42 40 CCP 12 2715 ABONNEMENTS 1 mois Fr 4 50
5 mois Fr 13 — 6 mois Fr 25 — 1 an Fr 50 — LE NUMÉRO 30 ct Directeur René Meylan Rédacteur en chef responsable Willy Brandt

AUX CHAMBRES FÉDÉRALES Postulat sur l'émigration des scientifiques

La troisième et dernière semaine de la session de mars des Chambres fédérales a débuté lundi soir. Au Conseil national, que préside M. Max Aebischer (FR), un postulat relatif aux événements de Tchécoslovaquie a été développé par M. Hofer (PAB, BE), qui a montré « l'importance de la lutte sur le plan de l'information comme moyen de renforcer la volonté d'un peuple de résister à une agression et de tenir bon ». M. Hofer a invité le Conseil fédéral à tirer les conclusions qui s'imposent pour la Suisse et à adapter nos installations techniques.

M. von Moos a répondu que le Conseil fédéral ne méconnaît pas l'importance des moyens d'information collective en période de crise. En Tchécoslovaquie, il ne fait pas de doute que la radio a permis d'éviter l'effusion de sang. En Suisse, un réseau très serré d'émetteurs est en place, ainsi que des installations militaires.

L'organisation de la division presse et radio est, adaptée aux temps nouveaux. On prépare l'intervention en cas de conflit de la presse, de la ra-

dio, de la télévision et des agences de presse, en tenant compte des risques de sabotage. Le postulat est accepté.

J. Ziegler (soc., GE) développe ensuite un postulat sur l'émigration des cadres scientifiques. Ces jeunes chercheurs ont souvent envie de retourner au pays, mais, faute d'information suffisante, ils ne savent pas si et où des postes sont vacants dans les universités et les instituts de recherche de Suisse. Un office central d'information devrait être créé.

On dépense des milliards pour les universités, mais sans un retour massif de nos chercheurs, il n'y a pas de réforme universitaire digne de ce nom. La majorité des scientifiques suisses émigrés veulent rentrer, mais ils ne savent où se renseigner pour trouver du travail. Nos méthodes de recrutement doivent être révisées. C'est là une tâche prioritaire pour la nouvelle division de la science et de la recherche du Département fédéral de l'intérieur, qui devrait tenir un fichier des places vacantes et les envoyer à toutes les ambassades.

Hans-Peter Tschudi, chef du Département de l'intérieur, confirme que la pénurie d'enseignants en Suisse est aggravée par l'émigration qui, si elle est utile, devrait être suivie de retours nombreux. Mais l'affaire n'est pas si grave: en huit ans, le « déficit » n'est que de 500 chercheurs. Il faut tenir compte aussi des savants étrangers qui s'installent en Suisse, et dont l'apport est précieux. Tout compte fait, la Suisse y gagne. Mais le problème de la « récupération » subsiste. Il convient d'observer attentivement l'évolution et d'améliorer encore l'information. Dans ce sens, le postulat est accepté.

Le Conseil des Etats a lui éliminé les divergences avec le Conseil national au sujet de la loi fédérale sur les toxiques puis il a ouvert une série de crédits d'ouvrages pour des bâtiments PTT et pour des achats d'immeubles des PTT, enfin il a accordé le crédit demandé pour l'achat des Galeries du Commerce S.A., à Lausanne, pour les besoins des mêmes PTT.

Les employés s'opposent au fédéralisme fiscal trop poussé

Dans un mémoire sur l'avant-projet de loi concernant l'adaptation du régime des finances fédérales aux besoins de l'Etat, la Fédération des sociétés suisses d'employés (FSE) a exposé ses vues sur la future réforme des finances de la Confédération. Pour cette réforme dit, un communiqué, il ne s'agit pas seulement d'une répartition équitable des impôts au point de vue de la politique sociale, ni de considérations d'ordre fiscal et de politique conjoncturelle. Il s'agit aussi du problème de politique d'Etat que pose le fédéralisme fiscal en Suisse. Déjà lors de la remise d'un mémoire au groupe de travail pour la préparation d'une révision totale de la Constitution (Commission Wahlen), la FSE avait exposé qu'il fallait intégrer dans

la Constitution des dispositions réglant dans ses grandes lignes le régime financier de la Confédération, la séparation des différentes sources d'impôts, c'est-à-dire la réglementation des compétences dans le système fiscal, la planification des finances et la péréquation financière. La Suisse représente un ensemble économique, et l'exiguïté de son territoire exige une large coordination de la politique financière. Dans un petit territoire économique, le système fiscal doit être uniforme. C'est pourquoi les cantons financièrement forts sont appelés à supporter une péréquation financière.

L'organisation faitière des associations suisses d'employés est d'avis que l'un des buts principaux de la prochaine révision des finances de la

Confédération est de réduire notre fédéralisme fiscal trop poussé. Cela veut dire pratiquement qu'il faut mettre la péréquation financière au service de la réduction du fédéralisme fiscal. La FSE est d'accord avec l'amélioration de cette péréquation, telle qu'elle est mentionnée dans l'avant-projet. Mais, cet accord n'est donné qu'à la condition que les cantons soient liés par des prescriptions fédérales exigeant une assimilation des dispositions fixant l'assiette de l'impôt et une certaine assimilation des charges fiscales. Il est nettement insuffisant de se borner au résultat des enquêtes de base pour une nouvelle réglementation de la péréquation financière entre cantons, si on entend réellement améliorer celle-ci.

Catastrophe de Maracaibo



L'accident d'avion de Maracaibo risque de faire encore d'autres morts qui viendraient s'ajouter aux 156 déjà dénombrés. En effet, une centaine de locataires des maisons sur lesquelles s'est abattu le « DC 9 » vénézuélien sont maintenant dans un état grave, particulièrement ceux atteints de brûlures. Les premiers corps identifiés ont été rendus à leurs familles, mais beaucoup, brûlés ou mutilés, seront ensevelis dans une fosse commune. Notre photo de Caracas montre des policiers et des volontaires au milieu des débris de la machine sinistrée lors des travaux de sauvetage.

Les domaines de la Confédération dans les Franches-Montagnes

Le Département militaire fédéral communique :

En 1966, le Conseil fédéral a déclaré qu'il renonçait à utiliser comme places d'armes et de tirs les domaines qu'il avait acquis dans Les Franches-Montagnes en 1962, mais qu'il les aménagerait en station d'acclimatation pour les remontes. Une conférence sur ce problème a eu lieu à Berne le 14 mars. La Confédération y était représentée par le conseiller fédéral Schaffner, qui a présidé la conférence, et le conseiller fédéral Gnägi, entourés tous deux de leurs collaborateurs les plus proches. Les communes jurassiennes de Montfaucon, Les Genevez et Lajoux avaient délégué leurs représentants à cette conférence. Une délégation du comité contre l'installation d'une place d'armes dans Les Franches-Montagnes

et La Courtine y assistait également.

Lors de cet entretien, les représentants du Conseil fédéral se sont en principe déclarés d'accord de faire passer les biens-fonds que la Confédération possède dans Les Franches-Montagnes sous l'administration exclusive du Département de l'économie publique et de ses organes subordonnés, qui s'occupent des problèmes de l'agriculture. L'utilisation future de ces domaines aura lieu selon des considérations dictées par l'économie, ce qui implique, outre l'exploitation agricole, aussi l'estivage et l'acclimatation de remontes. Il appartiendra aux trois communes intéressées de s'exprimer en dernier ressort et de se prononcer à titre définitif sur le rachat éventuel des cinq fermes en question.

Pour éviter que le pétrole contamine l'eau

A la suite de l'accident qui s'est produit en gare de Cornaux, lors d'un transvasement de pétrole, dont 12 000 litres se répandirent sur le quai, le conseiller national Marthaler (PAB, Bienne) avait déposé une petite question demandant au Conseil fédéral si les mesures nécessaires ont été prises pour éviter de tels risques de contamination, à Cornaux et dans d'autres

zones d'approvisionnement en eau potable.

Dans sa réponse, le Conseil fédéral rappelle que « la loi fédérale du 16 mars 1955 sur la protection des eaux contre la pollution prescrit que les mesures nécessaires doivent être prises pour que l'eau souterraine et l'eau de source soient potables.

» Les recherches et les expériences qui ont été faites ces dernières années, au cours desquelles se sont produits de nombreux accidents (huiles minérales renversées) fournissent des renseignements précis sur le comportement des diverses sortes d'huiles, leur vitesse de pénétration et leur propagation dans le terrain. Ces expériences ont amené les CFF à poser sous les voies, à la grande gare de triage de « Limmattal », une couche de matériaux qui freine et retarde l'infiltration de l'huile dans le sol.

Ce procédé n'était pas encore connu lorsque fut construite la gare de Cornaux. Pour récupérer l'huile qui s'était écoulée, on a foré, à Cornaux, des puits filtrants destinés à provoquer, par pompage des eaux, un courant d'infiltration qui doit empêcher l'huile de se propager dans la nappe souterraine. L'huile qui s'accumule dans les puits peut être extraite par aspiration. Par ailleurs, les CFF laissent en stationnement, à Cornaux, un wagon spécialement équipé pour lutter contre la contamination des eaux par les hydrocarbures.

Bindschedler libéré

Grâce aux démarches entreprises par l'Ambassade de Suisse à Kinshasa, le ressortissant genevois Jean-Otto Bindschedler a été remis en liberté, hier après-midi, par les autorités de la République démocratique du Congo.

M. Bindschedler, ancien secrétaire privé du ministre des Finances du Katanga, avait été impliqué dans le procès contre la « Société générale congolaise des minerais » (Gecomín).

Retour à Adam et Eve ?

La révision de la Constitution fédérale va-t-elle s'accompagner d'un retour à Adam et Eve? C'est ce que semblent souhaiter les naturalistes suisses, qui se sont penchés sur le problème lors d'une réunion, tenue à Glattbrugg-Zürich. Ils ont décidé d'adresser une pétition au groupe de travail chargé de la révision de la Constitution, afin de lui soumettre un projet d'article constitutionnel, assurant la « reconnaissance de la nudité comme droit humain ». Le teneur de cette proposition est la suivante :

« Est également reconnue comme droit humain fondamental la nudité humaine donnée par Dieu et voulue par la nature. Cette nudité devrait, dès lors, être de plus en plus largement tolérée, notamment lors de bains d'air, de soleil ou dans l'eau, lors de la pratique de sports ou de jeux ainsi que de travaux effectués en pleine nature, et ce dans l'intérêt bien entendu de la santé psychique et physique — en tenant évidemment compte des circonstances locales ou autres. Une nudité naturelle ne saurait, en aucun cas, être déclarée pernicieuse pour la jeunesse ou obscène. C'est bien plutôt un droit humain général devant bénéficier de la garantie de la Constitution fédérale. »

Cela s'est passé dans notre pays

■ DÉPART DU RÉDACTEUR EN CHEF DE LA « WELTWOCH ». — M. M. Frey, délégué pour les questions rédactionnelles de la maison d'édition Karl von Schumacher et Cie S.A., qui publie la « Weltwoche », déclare au nom de cette dernière que M. A. B. Höhler, jusqu'ici rédacteur en chef, a cessé d'exercer ses fonctions avec effet immédiat.

■ LES COMPTES DES PTT POUR 1968. — Le Conseil fédéral a approuvé lundi les comptes de l'entreprise des PTT pour 1968 à soumettre aux Chambres. Ils se soldent par un bénéfice d'entreprise de 100,4 millions de francs, alors que le budget prévoyait un montant de 110,8 millions. Si ce bénéfice est de quelque 10 millions de francs inférieur aux prévisions, il faut en rechercher la cause dans les charges.

■ RECOURS REJETÉ. — On sait qu'à la suite de l'élection du Conseil d'Etat valaisan, un recours fut déposé par MM. Dellberg et Guntern, recours contestant le fait que le gouvernement ait annulé avant le vote populaire la liste N° 4 sous prétexte qu'elle comprenait le nom de candidats qui avaient demandé eux-mêmes cette radiation étant donné qu'on ne les avait pas consultés pour les porter en liste. Après de longues discussions, le Grand Conseil a rejeté le recours par 96 voix contre 16.

■ W. SPÜHLER EN ROUMANIE. — Le conseiller fédéral Willy Spühler, chef du Département politique, se rendra en Roumanie pour assister à l'inauguration de la foire industrielle suisse, le 29 avril. Cette décision a été prise en tenant compte du fait notamment que plusieurs membres du Gouvernement roumain ont fait des visites officielles en Suisse ces dernières années.

■ L'INCIDENT DU SCHILTHORN. — M. Markus Redli, président de la Direction générale des PTT, s'est excusé lundi matin auprès de l'assemblée plénière des délégués de l'Union postale universelle à propos de l'incident survenu samedi au téléphérique du Schilthorn. Les délégués se sont montrés indignés et ont pensé déposer une plainte auprès du Département politique fédéral après les déclarations publiées dimanche matin par le directeur du téléphérique du Schilthorn, déclarations démenties par la suite, selon lesquelles l'incident était dû au fait que les délégués « avaient dansé le rock and roll dans une ambiance très gaie ». Après les excuses de M. Redli, les délégués se sont déclarés satisfaits. Ils ont renoncé à effectuer une telle démarche et ont loué l'intervention exemplaire des équipes de sauvetage.

■ MORT TRAGIQUE. — Un jeune Valaisan de 25 ans, M. J.-C. Proz, de Conthey, près de Sion, a fait lundi une chute de 5 m. du haut d'un poteau où il travaillait. Ce poteau en effet se rompit sous son poids et le jeune homme fut projeté au sol. Il succomba à ses blessures.

■ DON DU LIECHTENSTEIN. — Le Landtag de la Principauté du Liechtenstein a décidé de faire don au Fonds national suisse de la recherche scientifique d'une somme de 50 000 fr., désirant par là témoigner sa gratitude à l'égard des universités et des hautes écoles suisses qui accueillent les étudiants de la principauté.

■ L'ÉPREUVE ALPINE A PRIS FIN. — La Fondation suisse pour la recherche alpine a décidé de mettre un terme mardi à l'épreuve scientifique-médicale et alpine qui avait débuté le 4 mars. Les huit alpinistes qui devaient rejoindre le Schilthorn (2970 m.) depuis l'Eiger (3970 m.) seraient appelés à varapper pendant encore quelques jours pour atteindre le sommet du Schilthorn, alors que le programme prévoyait deux semaines.

La décision est notamment fondée sur les mauvaises conditions météorologiques. Outre, Hiebeler, le chef de l'expédition, qui a dû être hospitalisé et dont l'état est satisfaisant, les autres alpinistes subiront un examen médical d'un jour et demi.

GENÈVE

Forte affluence samedi au Salon

La journée de samedi, bénéficiant du beau temps revenu, a été caractérisée par une très forte affluence. Très tôt le matin (on peut noter pour l'anecdote qu'à 7 h. déjà de nombreux visiteurs faisaient la queue devant les portes qui ne s'ouvraient pourtant qu'à 8 h. 30), toutes les routes menant à Genève, tant de Suisse que de la France voisine, étaient encombrées par une très dense circulation; à la gare Cornavin, où le spectacle en variavision, organisé par l'Union internationale des chemins de fer, remporte un très vif succès, l'animation était également très vive; enfin, à l'aéroport de Coin-

CASTRISTES ET MAOÏSTES AU C.O.

Interpellation de M. Vernet au Grand Conseil : truffée d'inexactitudes

Vendredi, M. Vernet, député libéral, développait une interpellation extrêmement virulente au sujet du Cycle

trin on enregistra un très fort mouvement d'avions de ligne et privés. C'est dire que, par tous les moyens, des dizaines de milliers de visiteurs accoururent à Genève pour visiter le 39^e Salon, dont le succès populaire se confirme de plus en plus, grâce à la richesse et à la qualité de sa présentation.

d'orientation. Il a pris à partie Robert Hari, directeur du cycle, parce que celui-ci avait refusé qu'un colonel d'aviation vienne faire une conférence dans une classe et que celle-ci visite l'aéroport militaire de Payerne.

Nous ne voulons pas entrer en matière sur une affaire dont le Conseil d'Etat tout entier s'est saisi, mais il apparaît évident que l'on cherche à faire d'une grenouille un bœuf. Dans cette année électorale la droite cherche n'importe quel prétexte pour faire du tort aux magistrats socialistes à l'exécutif. Car derrière Robert Hari c'est André Chavanne qui est visé. Dans le cas de M. Vernet tout le monde sait que celui-ci cherche à entrer à l'exécutif et comme M. Peyrot risque fort de ne pas se représenter pour raisons de santé, le candidat Vernet s'en prend maintenant aux représentants de la gauche. Ce petit jeu personnel est en somme « logique », mais il ne trompera personne.

Plus grave est la façon dont M. Vernet présente les faits et l'interprétation qu'il leur donne.

Qu'il veuille remettre l'enseignement aux mains des colonels cela se comprend (encore qu'il ne soit que simple chauffeur de l'armée), mais qu'il prétende que le cycle est noyauté par des castristes et des maïstes, c'est purement de la démagogie.

M. Vernet a dit que cinq enseignants du cycle avaient suivi des cours de formation à l'Institut Che Guevara à la Havane. De plus il s'en est pris à l'Association des amis de Cuba récemment fondée. André Chavanne en serait le président, d'après M. Vernet.

Toutes ces allégations relèvent de la plus haute fantaisie. Aucun enseignant n'a suivi une « formation » à Cuba, André Chavanne est membre du comité de patronage de l'Association des amis de Cuba, et non son président. Quant à la dite association, elle semble être implicitement accusée de faire de la propagande politique. Or cette association est une association culturelle et d'information sur la réalité cubaine et ne se mêle pas de cuisine électorale, ni de noyautage au Cycle d'orientation. L'association est régulièrement constituée selon les articles 60 et suivants du Code civil, elle organise des séances de cinéma cubain, vend des livres et est en train de mettre sur pied un programme d'envoi de livres scientifiques à l'Université de La Havane.

On voit que si M. Vernet s'était renseigné auprès de l'association elle-même il aurait pu éviter d'affirmer des choses qui ne sont pas. Mais il préfère, évidemment, la déformation des faits pour avoir plus de poids politique. Sont-ce là ses seuls arguments électoraux ?

C. A.

Pour la surveillance des loyers

Résolution adoptée

par le Conseil municipal de la ville de Genève

Considérant que la crise du logement est plus accentuée que jamais à Genève;

que les chiffres publiés en janvier 1969 par le Service cantonal de statistiques dans le supplément trimestriel de son bulletin mensuel sont à ce sujet évocateurs;

qu'en effet, alors que la population résidente du canton augmentait en 1968 de 6730 habitants, le nombre des logements n'augmentait que de 2853 unités, tandis que les nouvelles demandes de logements atteignaient le nombre de 3300;

considérant qu'il y a actuellement plus de 5000 demandes de logements retenues au Service des loyers et redevances de la ville de Genève auprès duquel ne peuvent s'inscrire que les citoyens genevois ou confédérés;

considérant que la plupart des locataires vivant dans des immeubles construits avant 1947 ont vu leurs loyers être augmentés de 50% depuis l'entrée en vigueur du régime de la surveillance des loyers en avril 1966;

qu'il s'en est suivi pour la ville de Genève uniquement une hausse générale des loyers de 30% entre mai 1966 et novembre 1968 selon le Bureau cantonal des statistiques;

que les milieux immobiliers ont officiellement déclaré que dès la fin du régime de la surveillance des loyers nous avons appréciés particulièrement une nouvelle hausse de 25% des loyers au moins sera notifiée dès le 1^{er} janvier 1970 pour les deux années consécutives à tous les locataires habitant des immeubles construits avant 1947;

considérant que cette hausse minimale de 25% n'aura qu'une durée de

deux ans et qu'il y a tout lieu de craindre qu'elle sera suivie de nouvelles hausses;

qu'en raison de la pénurie de crédits qui a sévi dans le domaine de la construction de logements, il faudra plusieurs années encore avant qu'il ne soit possible de rétablir l'équilibre entre l'offre et la demande, estimée à un taux de 2% de logements libres dans la catégorie la plus demandée;

considérant enfin que les 45 000 locataires qui recevront ces prochains jours l'avis d'augmentation de leurs loyers sont, pour la plupart, domiciliés sur le territoire de la ville de Genève;

que, d'ores et déjà, les locataires concernés et en particulier ceux de ressources modestes, notamment les personnes âgées sont dans l'angoisse devant les exigences de leurs bailleurs;

qu'il risque d'en résulter des troubles économiques et sociaux à Genève;

le Conseil municipal de la ville de Genève prie instamment le Conseil des Etats et le Conseil national d'examiner avec la plus grande bienveillance les demandes qui lui sont adressées par les diverses instances, auxquelles se joint le Conseil municipal, et les milieux représentant les locataires de Genève, visant à demander la prorogation du régime de la surveillance des loyers dans les cantons qui en expriment le désir ainsi que l'instauration d'un régime de protection des locataires contre les hausses de loyer et la résiliation des baux.

Echo et Chanson du Léman

C'est à une fort sympathique soirée que conviaient, samedi, à Beaulieu, leurs amis venus nombreux les applaudir ces deux ensembles vocaux.

Ce fut d'abord aux soixante chanteurs de l'Echo du Léman, sous la baguette de M. Pierre Corthésy, d'exécuter quelques pièces de leur répertoire, varié à souhait, parmi lesquelles nous avons appréciés particulièrement « Beati Mortui », de M. Budry et de Mendelssohn qui fut très applaudi et bissé comme aussi « Jacha Joue », de Heinrichs — dans un genre bien différent, bien sûr — et qui, lui aussi, eut l'heur de plaire à l'auditoire. Quant à l'une des pièces prévue pour le prochain concours des chanteurs vaudois à La Tour-de-Peilz, l'« Idiote du Village », de Vuataz, elle devra encore être travaillée.

Ce fut ensuite à ces dames de la Chanson du Léman d'interpréter entre

autres « Il faut tant de chose », de P.-A. Gaillard, alors que, pour terminer, chanteuses et chanteurs exécutèrent une fort agréable chanson populaire française du même auteur, à la satisfaction de tous.

Ensuite, la Compagnie du Lyceum, que préside M^{me} Simone Gerber, joua fort plaisamment « Bagatelle », opérette d'Offenbach, suscitait de chaleureux applaudissements.

A la réception, M. Louis Ambresin salua les présidents du Conseil communal, M. Pierre Guignard, de l'Union des sociétés lausannoises, M. Paul Claret, grand patron de la Confrérie des pirates d'Ouchy, et M. Roger Parisod, les aimables messagers des autorités et des sociétés qu'ils représentaient alors que M. Louis Schmidt, président d'honneur, fit l'historique de l'alerte monagène qu'est l'Echo du Léman.

hh

CHRONIQUE VAUDOISE

L'Ecole des parents constitue une association

L'assemblée générale de l'Ecole des parents a eu lieu dernièrement au Café Vaudois, sous la présidence du D^r M. Veillard. Créé en 1950, ce mouvement éducatif n'a cessé de prendre de l'importance dans notre canton. Il porte à son actif l'organisation de maintes conférences, des cours, des consultations. Plusieurs groupes d'études ont encore été également mis sur pied.

Dans le but de pouvoir rayonner encore mieux et de poursuivre sa tâche, l'Ecole des parents de Lausanne s'est constituée en association, dont les statuts ont été approuvés par l'assemblée. Au cours de cette soirée, on a entendu un intéressant exposé du professeur J. Bergier qui a entretenu

la salle sur le problème des « complexes chez les enfants ».

« Défi à l'hérédité »

L'Institut de psychosomatique et l'Association vaudoise pour la santé publique ont organisé récemment un rond-point du Palais de Beaulieu une conférence de M^{me} J. Jordan, de Paris, qui a parlé d'un sujet peu connu, mais dont l'intérêt ne devrait échapper à personne: « L'eugénisme pré natal ».

L'oratrice, elle-même fondatrice des centres d'eugénisme pré natal Stern-Veyrin, ancienne collaboratrice du D^r Fouquet, de Lyon, a analysé cette science en montrant l'efficacité qu'elle peut avoir pour diminuer le nombre d'enfants déficients.

Pour l'aménagement d'un musée olympique

Sous la présidence de M. Chevallaz, syndic, une séance s'est tenue vendredi après-midi pour revoir les bases du musée olympique. Comme chacun le sait, Lausanne possède déjà un musée olympique qui détient de nombreuses curiosités relatant les débuts de l'olympisme et qui fut créé sur un des vœux du baron de Coubertin. Mais chacun se rend compte que Lausanne, siège officiel du CIO, se doit de posséder un musée plus important que les quelques salles qui se trouvent dans le bâtiment de Mon-Repos.

Ainsi, une fondation ou association a été créée pour étudier les possibilités d'agrandir ce musée et d'y adjoindre les arts, les sports et d'autres objets relatant l'olympisme.

Le premier président fut nommé en

la personne de M. Chevallaz, qui sera accompagné de MM. Hodler, membre du CIO, P.-H. Jaccard et Berger, directeur du Musée des beaux-arts, comme vice-présidents.

Deux commissions furent nommées pour étudier la fondation juridique de cette fondation et pour élaborer un programme.

Des contacts seront pris avec le CIO afin de donner une ampleur accrue à ce mouvement qui vient à son heure, car il y a fort longtemps que nous avons parlé d'une extension de ce musée qui fait vraiment « miteux », passez-moi l'expression. Puisque la ville prend la chose en main, espérons qu'elle sera appuyée par la population et les sportifs en particulier.

-cx-

La Chaux-de-Fonds



VOYAGES ORGANISÉS MARS 1969

Dimanche 23 mars

Verbier

Fr. 36.—

Dimanche 30 mars

Course surprise

« Sortie des gourmets » Fr. 43.— y compris le dîner gastronomique

SCALA DE MILAN

Les dates seront communiquées ultérieurement.

Pour tous ces voyages, des prix réduits sont appliqués aux personnes en possession de l'abonnement à demi-tarif pour personnes âgées.

Renseignements et inscriptions: au bureau de renseignements et voyages CFF de La Chaux-de-Fonds (tél. (039) 2 41 14) ainsi qu'aux guichets des gares voisines.

ARRANGEMENTS BALNÉAIRES - FORFAITS « PARIS »

Vu le succès obtenu l'année dernière, les CFF vendent à nouveau des arrangements balnéaires complets pour la Méditerranée et l'Adriatique, ainsi que des forfaits pour Paris.

Brochures, informations et inscriptions au guichet de n'importe quelle gare.

A LA CHAUX-DE-FONDS
1000 m² sur 4 étages
EXPOSITION

Meubles
Tapis
Rideaux

Grenier 14

LEITENBERG

PRÊTS
sans caution

EXEL

BANQUE EXEL
La Chaux-de-Fonds
Av. L.-Robert 88. ☎ (039) 3 16 12
Ouvert le samedi matin

En cas de décès adressez-vous à

E. Guntert & Fils

Numa-Droz 6, tél. jour et nuit: 2 44 71
Articles mortuaires - Cercueils
Transports auto - Prix modérés

tabac PIANO

On demande à acheter, bas prix, paiement comptant, piano brun en bon état, pour jeune apprenti du Technicum, au Locle. — Faire offre avec indication de prix et de marque sous chiffre F 9604 E au bureau de la « Sentinelle », 2300 La Chaux-de-Fonds

LIVRES
d'occasion tous genres anciens et modernes
Achat - vente - échange
— Librairie place du Marché tél 2 33 72

CHRONIQUE JURASSIENNE

UNIVERSITÉ POPULAIRE JURASSIENNE

Stage II sur l'aménagement du territoire

LA SCIENCE ET L'AMÉNAGEMENT

29 mars et 19 avril 1969, de 9 h. à 17 h.
Delémont, Ecole professionnelle

Inscription: Fr. 50.— au CCP 25-5081 jusqu'au 22 mars (repas de midi compris). Renseignements et programme détaillé: J.-M. Mœckli, secrétaire général de l'Université populaire jurassienne, Bannelats 4, Porrentruy, tél. (066) 6 20 80.

Mémento genevois

GRAND THÉÂTRE DE GENÈVE: 20.30 précises, « Pelléas et Mélisande », drame lyrique en 5 actes (13 tableaux), de Claude Debussy. Direction musicale: Jean-Marie Auberson. Direction musicale: J.-M. Auberson.

GALERIE D'ART DE LA CITÉ UNIVERSITAIRE (Salle Patino), av. de Miremont 26: exposition du photographe Michel Auer; ouverte tous les soirs, de 18 à 22 h. jusqu'au 22 mars, lundi et mardi exceptés (sauf en cas de spectacles)

CASINO-THÉÂTRE (24.20.37): Tous les soirs sauf lundi, à 20.30, « Spatiale dernière », grande revue d'actualité en 1 prologue, 2 actes et 25 tableaux, de Denis-Michel et Claude Fradel. Dimanche: matinée à 14.30.

Faites lire notre journal!

Départ d'une collaboratrice d'élite

M^{me} Maria Sartori, qui, pendant 17 ans, a fonctionné à titre de cuisinière au Home d'enfants de la Sombaille, a décidé de regagner l'Italie, pour aller à la retraite à laquelle elle a droit, deux ans avant la date qu'elle aurait dû attendre en Suisse.

M^{me} Sartori n'était pas seulement une excellente cuisinière, mais une femme au profond bon sens qui en faisait une éducatrice née. Elle sera regrettée par la direction et ses collègues et, encore plus, par les pensionnaires, enfants et adolescents. Modeste, intelligente et active, elle n'a pas cédé aux sollicitations qui lui étaient faites pour la prier de rester à son poste: «On ne vit qu'une fois, j'ai travaillé jusqu'à mon droit à la retraite, mon désir est de me retirer et de vivre modestement dans le village où je suis née.» Une fois de plus, M^{me} Sartori fait preuve d'une grande sagesse.

Nous lui souhaitons une heureuse et longue retraite exempte de maladies et de soucis.

E. M.

Recrues pour la circulation

Comme nous l'avions annoncé, on a eu, cette année, l'heureuse idée de grouper les écoles de recrues des agents de la police de La Chaux-de-Fonds et de celle de Neuchâtel. Après avoir fait leur stage à Neuchâtel, ces recrues travaillent, depuis lundi, dans notre ville. Elles devront notamment s'occuper de la circulation dans quatre carrefours, à savoir celui de la Balance—rue Neuve, celui de la Balance—rue du Collège, celui de la rue Numa—Droz—rue D'-Coulery, celui de la rue Numa—Droz—rue des Armes-Réunies.

Il faudra naturellement quelque temps pour que les recrues acquièrent toute la dextérité nécessaire, mais nous sommes persuadés que notre population saura se montrer compréhensive.

AUTOMOBILISTES, ATTENTION. — Au carrefour du Grand-Pont les agents ont réinstallé à nouveau le podium pour régler la circulation. Malheureusement, les gens ne font pas assez attention aux signes des agents. Pour leur plus grand bien, il conviendrait qu'ils se montrent plus observateurs.

Soirée d'animation à la petite salle du TPR

Mercredi 19 mars, à 20 h. 15, à la rue de la Promenade 10 a, le TPR proposera au public une comédie originale de l'auteur allemand W. Hasenclever: «La Dernière Offensive de Napoléon», dans une traduction irédite. Cette comédie satirique retrace la fuite de Napoléon du Musée Grévin (l'action se passe de nos jours, à Paris) qui se rue, tête baissée sur la scène politique internationale, pour saccager par la force de ses canons (fictifs) le projet d'unification de l'Europe proposé par un banquier américain; mais la puissance du dollar l'emporte sur les canons de l'empereur... Nuit d'amour mouvementée avec une comédienne de la Comédie française, Joséphine Delmars, qui ressemble étrangement à Joséphine de Beauharnais... Napoléon, après une très brève carrière de vedette de cinéma, échoue dans un asile et retourne, toutes griffes rentrées, sur son piédestal au Musée Grévin où Landru, son voisin de cire, le console de son offensive ratée.

Cette pièce, écrite en 1930, et qui valut à Hasenclever d'être mis sur la liste noire d'Hitler, garde par sa force visionnaire, tout intérêt actuel et séduit par sa verve hautement burlesque. Elle sera lue par quatre comédiens du TPR; un débat avec le public suivra la lecture. Entrée libre.

CARNET DU JOUR

Cinéma

RITZ: 20.30, «Le Taloué»
EDEN: 20.30, «La Motocycliste»
CORSO: 20.30, «La Petite Vertue»
SCALA: 20.30, «Rosemary's Baby»
PLAZA: 20.30, «Un Cerveau d'un Million de Dollars»

Divers

MUSÉE DES BEAUX-ARTS 10.00 à 12.00, 14.00 à 17.00.
MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE 14.00 à 16.30.
GRAND TEMPLE: 20.15, «Israël et Palestine», par M. Albert de Purly.

Pharmacie d'office

Pharmacie Guye sv. Léopold-Robert 13 bis.
(Dès 22.00 le No 11 renseignera.)

NOUVEAUX MÉDECINS. — Le Conseil d'Etat a autorisé les citoyens Paul-Pierre Lozeron, à Neuchâtel, et Claude Cherpillod, domicilié à La Chaux-de-Fonds, à pratiquer dans le canton en qualité de médecins.

MEMENTO LOCIOS

CINÉMA LUX: 20.30, «Les Tontons Lingueurs»
PHARMACIE D'OFFICE Pharmacie Moderne
(Dès 21 h le No 17 renseignera.)

Un bel avenir pour nos entrepreneurs

L'assemblée de la Fédération cantonale neuchâteloise des entrepreneurs s'est tenue, vendredi après midi, à l'Ancien-Stand, sous la présidence de M. C. Comina. On remarquait la présence de M. C. Grosjean, président du Conseil d'Etat, M. C. Roulet, conseiller communal, et des représentants des organes centraux de la Fédération des entrepreneurs.

Cette assemblée revêtait une grande importance du fait que M. Comina, après avoir présidé avec compétence la fédération cantonale durant douze années, ne se représentait plus. M. Comina fut remercié de l'immense travail qu'il a accompli: c'est lui qui a procédé à la centralisation des trois sections d'entrepreneurs qui comptait notre canton, en une fédération cantonale plus effective, qui a conduit les travaux préparatoires à la construction d'une école professionnelle à Colombier, destinée à la préparation des métiers du bâtiment, dont le premier coup de pioche sera donné dans quelques semaines. Déjà l'annonce de cette création a porté ses fruits: alors qu'il y a deux ans encore on ne comptait que sept apprentis maçons dans le canton, ils sont au nombre d'une cinquantaine aujourd'hui. Avec l'école, il faudra arriver à en former quarante à cinquante par an. Une meilleure préparation permettra par la suite une économie dans la construction. M. Comina plaide en faveur d'un planning, qui permettrait un échelonnement des travaux et une économie supplémentaire. Par ces moyens, on arriverait à une diminution de 200 à 250 ouvriers dans le canton en ce qui concerne la maçonnerie. M. Comina estime que si le gros œuvre bénéficie d'une mécanisation intensive, par contre les travaux de finition sont marqués par un 20% d'augmentation des frais provenant de l'emploi d'une main-d'œuvre moins bien qualifiée que par le passé. L'humanisation du travail des métiers du bâtiment doit attirer l'attention de notre population et permettre un recrutement de main-d'œuvre sur place. M. Comina insiste ensuite sur le contrôle des soumissions. Le temps des superbénéfices est terminé, il faut s'adapter au rythme moderne, faire preuve de probité et arriver à établir de justes prix.

Tous les rapports sont adoptés sans opposition. La cotisation est doublée pour faire face aux dépenses de l'école professionnelle.

PLAIDOYER POUR L'AVENIR

M. C. Grosjean, après avoir rendu hommage à M. Comina et relevé l'ex-

cellence des relations qui existent entre l'Etat et la Fédération des entrepreneurs, et entre celle-ci et la FOBB, plaide pour l'avenir.

La planification est encore insuffisante, mais des progrès ont été réalisés. Les soumissions de grands travaux, Gymnase de La Chaux-de-Fonds, Grand-Pont, passage à niveau de Peseux; etc., ont été sorties à temps, de manière à permettre une organisation rationnelle des chantiers. L'orateur établit ensuite quelques comparaisons avec l'Italie et les USA, en particulier sur le développement routier qui posera de grands problèmes à notre canton. Celui-ci devra consacrer 300 millions à son réseau routier d'ici 1980. L'Etat ne pourra plus attribuer des tronçons de route de 500 mètres ou de quelques kilomètres à diverses entreprises. Elles devront collaborer sous la direction d'une d'entre elles. On peut rester maître de son entreprise en faisant partie d'une concentration. Les petites entreprises ne sont pas menacées, elles peuvent s'adapter. Dans les grands travaux cantonaux à mener à bien d'ici 1980 à 1985, l'épuration des eaux mobilisera un crédit de 100 millions. L'avenir de la construction dans notre canton paraît assuré, mais il est naturellement tributaire de la bonne marche de l'ensemble de notre économie cantonale.

NOUS AVONS ENCORE ENTENDU

MM. C. Maspoli, C. Méroni, E. Biéri, P. Castioni, C. Meyer, vice-président de la Société suisse des entrepreneurs, F. Buche, président d'honneur de la dite société, et J.-P. Meuler, nouveau président de la Fédération cantonale.

NOMINATIONS ET RÉCOMPENSES

M. Comina est élu président d'honneur par acclamation et reçoit un chèque dont il a destiné le montant à la construction d'une église.

MM. E. Bieri, F. Buche, J. Bulghe-roni, H. Comini, A. Giovannoni, L. Marcassi, H. Marti, C. Maspoli, J. Pailard sont nommés membres d'honneur.

MM. C. Bernasconi, F. Piemontési, M. Bernasconi, A. Storni reçoivent le titre de membres vétérans.

Les huit apprentis qui ont tous réussi leurs examens de fin d'apprentissage la veille, sont félicités, récompensés et invités à souper. C'est le début d'une tradition des plus heureuses.

Enfin, un souper et une soirée récréative, rehaussée par la présence des épouses des entrepreneurs, terminent cette journée bien remplie.

E. M.

Le Locle

SOIRÉE DE LA « FÉDÉ »

Samedi soir, à la Salle Dixi, en présence d'un très nombreux public, la section du Locle de la Société fédérale de gymnastique a donné une représentation très spectaculaire.

Sur scène, devant la masse des gymnastes groupés, le président salua le public. Parmi les invités, on notait la présence des représentants de sociétés sœurs des communes voisines, ainsi que celle de nos conseillers communaux H. Eisenring et R. Felber. Après avoir évoqué l'itinéraire administratif et la préparation physique pour la prochaine fête romande à Yverdon, le président fut tout heureux de nous présenter trois gymnastes d'outre-Sarine, membres de l'équipe olympique suisse: Peter Aliesch, Max Brühwiler, Roland Hurzeler.

Les évolutions des fillettes nous permirent d'apprécier quelques gammes d'entraînement bien adaptées. La ronde des écharpes et le jeu des balles, accompagnés de musique, stimulaient le sens du rythme.

Diversement vêtues, les pupillettes ont mimé avec beaucoup de grâce «La Poupée qui fait non».

Au son d'une ritournelle de leur âge, les vétérans ont exécuté des préliminaires judicieusement adaptés à leur maintien.

Courageux et souples, les pupilles ont formé des pyramides d'un très heureux effet.

Aux barres parallèles les actifs nous ont présenté des exercices où la progression fait plaisir à voir. Après eux, cinq jeunes ont fait preuve d'un beau courage.

Aux mêmes appareils, le trio olympique nous a présenté une série de mouvements de haute qualité. Par la souplesse du rythme d'exécution, par le soin donné au fini esthétique des

différentes positions, avec le concours de la force et de la concentration, ces trois hommes nous ont démontré les résultats que l'on peut obtenir après avoir suivi les conseils de l'entraîneur fédéral Jack Günthard.

Sous la direction de Marcel Furrer, les pupillettes, en noir, et les dames, en rouge, ont travaillé aux barres asymétriques. Certes, les exercices qui nous ont été présentés ne manquent pas de souplesse; mais ils ont un caractère plus pragmatique qu'esthétique.

Cependant, cette gymnastique-là apprend aux dames à savoir utiliser les irrégularités d'un obstacle pour quitter celui-ci dans la meilleure condition possible. Et la maîtrise de ce processus physique peut entraîner l'esprit à vaincre des difficultés sur d'autres plans.

Costumées en «girls» et en «cow-boys» du Far West, les pupillettes ont exécuté une danse folklorique d'un très bel effet.

Les aînées, vêtues «à la campesino, con sombrero», tourbillonnèrent allégrement au rythme d'une musique sud-américaine.

Au cheval arçons, les olympiques firent de beaux passages de virtuosité.

Les pupillettes blanches, coiffées et bottées de rouge, déployèrent une parade de majorettes dans le style bien connu.

Pour terminer ce programme, les gymnastes alémaniques ont effectué les exercices à la barre fixe avec une audace extraordinaire. La diversité des positions et les sorties en double saut périlleux firent crépiter les applaudissements.

L'orchestre Gilbert Schwab conduisit le bal.

J. B.

Avant-première des Quinzaines culturelles

Lundi matin au Ritz, les organisateurs de la Quinzaine culturelle des Montagnes neuchâteloises et la presse étaient invités à visionner un film documentaire de long métrage sur l'Autriche, pays qu'illustreront les diverses manifestations qui se dérouleront à La Chaux-de-Fonds et au Locle, du 3 mai au 1^{er} juin.

Nous savions que l'Autriche présente beaucoup de similitudes avec la Suisse; nous en sommes encore plus convaincu aujourd'hui.

Petit pays entouré, comme nous, par de puissants voisins, l'Autriche offre les mêmes paysages alpins ou pré-alpins; son industrie hôtelière est également fort développée. Elle est bien pourvue en puissance hydraulique, mais possède en plus des gisements de pétrole, une richesse qui n'est pas sans présenter certains dangers. Son passé est riche en architecture, son folklore plus coloré que chez nous, et la musique fait partie de la vie des habitants.

M. A. Bauer, vice-président du Comité d'organisation, a salué la présence du représentant des Services culturels autrichiens et ses invités, puis il a procédé à une analyse rapide du programme. Le secrétaire général des quinzaines, J.-M. Nussbaum, a insisté sur la diversité et la grande valeur des manifestations et expositions prévues.

EXTRAITS DU PROGRAMME

Arts plastiques. — Au Musée des beaux-arts de La Chaux-de-Fonds,

les «achats de la ville de Vienne», 120 peintres et sculpteurs représentant un panorama de la plastique contemporaine en Autriche. Exposition de Gertrude Stelkel. «Dix-neuf tapisseries contemporaines», au Musée du Locle. D'autres expositions seront organisées: «Salzbourg vu par ses peintres», «Le costume folklorique autrichien», etc. Une exposition scolaire représentera la culture et la civilisation autrichiennes dans les écoles.

Musique. — C'est le plus important chapitre de la quinzaine. Le «Pierrot lunaire», d'Arnold Schönberg, sera exécuté à La Chaux-de-Fonds. Le Salzburger Kammerchor présentera la musique de 1500 à 1950. «Musica antica», le «Drama musicum» et la musique baroque à la cour de Vienne. On pourra également entendre un concert du Trio de Vienne et un «Liederabend».

Théâtre. — Le Théâtre de l'Atelier de Genève présentera une pièce d'avant-garde de Peter Handke, «Outrage au Public». Le Théâtre de l'ABC jouera, en allemand, «Der Unschuldige», de Fritz Hochwälder. Le Théâtre populaire romand jouera «Chant d'Amour et de Mort du Cornette Christophe Rilke», de R.-M. Rilke.

L'architecture et le cinéma seront aussi au programme. Des expositions documentaires seront aussi consacrées à la littérature.

E. M.

POLITIQUE NEUCHÂTELOISE

La participation des étudiants à la politique de leur école

La participation des étudiants à la politique de leur école entre depuis quelque temps dans une phase active où le dialogue entre étudiants et enseignants ne prend pas forcément la forme d'une lutte des classes que préconisent certains.

Dans l'état actuel des choses, ce dialogue semble s'orienter vers les revendications suivantes:

- Meilleure coordination de l'enseignement et de la recherche, dans le cadre de commissions groupant professeurs, chercheurs, assistants et étudiants.
- Possibilité pour les étudiants d'être consultés par les autorités enseignantes et politiques concernant la création, la modification ou la suppression de certains cours et laboratoires... sans peut-être aller jusqu'à pouvoir faire pression dans la nomination ou le remplacement des professeurs, car cela pose un problème au niveau des compétences.
- Meilleure information sur le problème des débouchés et instauration d'un contact permanent entre les grandes écoles et les milieux privés ou gouvernementaux.
- Etablissement d'un contrôle plus serré après deux ou quatre semestres d'études pour permettre à l'étudiant de se rendre compte de ses capacités réelles et lui éviter par la suite des échecs plus pénibles parce que survenant à l'issue de quatre ou cinq ans d'étude.
- Spécifier une fois pour toutes les matières d'examen par écrit.
- Finalement, pour clore cette petite liste informative, d'ailleurs loin d'être exhaustive, instauration d'un examen automatique de la situation financière de l'étudiant et de l'apprenti pour l'attribution de bourses.

Sur ce plan des revendications strictes et précises, on intéressera peut-être un plus grand nombre d'étudiants, les scientifiques si possible, aux problèmes les concernant.

Dans le contexte des événements actuels, il est finalement utile de rappeler qu'à l'université ou dans les autres écoles analogues, il n'y a point d'avenir pour la mise en question de la société globale ou l'expression du mécontentement à l'égard des pouvoirs économiques et politiques. Pour ce faire, les étudiants ont, en tant que citoyens majeurs, d'autres organismes légaux à disposition.

J.-J. MISEREZ.

CHRONIQUE JURASSIENNE

Réactions après la décision du DMF au sujet de ses terrains aux Franches-Montagnes

Après la déclaration du Conseil fédéral, nous avons voulu connaître les réactions de trois personnalités actives, au sein du comité d'action contre une place d'armes aux Franches-Montagnes. Toutefois, nous n'avons pu atteindre le président du comité, M^r Gigandet, député des Genevez.

A notre appel téléphonique, M^r Cattin, avocat et député de Saignelégier, nous a déclaré: «Il appartient maintenant aux communes de se déterminer, je ne veux pas préjuger du résultat de cette consultation des communes, toutefois c'est un succès d'avoir pu obtenir du DMF que ces terrains passent sous la gestion du Département de l'économie publique et plus spécialement de la Division fédérale de l'agriculture qui étudie les problèmes des entreprises agricoles moyennes, plus particulièrement de l'agriculture de montagne comme elle se pratique dans nos régions.»

Quant à M. Nicolas Crevoisier, maire de Lajoux, il nous a répondu au téléphone: «Cette décision est une

grande lueur d'espoir pour nous, nous pensons que notre région a mieux à offrir à la Suisse que des installations pour de braves chevaux destinés à l'armée et qui disparaîtront de celle-ci. Nous espérons que le Conseil fédéral a compris que notre désir est de sauvegarder nos terres, même si le sacrifice financier est grand, ce que nous ne souhaitons pas. Ce que nous désirons ardemment, c'est pouvoir mettre un jour à disposition de notre population jurassienne et suisse un îlot de liberté et de détente et conserver le caractère de cette belle région.» (w)

DELEMONT: Soldat blessé. — A Losone, la recrue delémontaine, Bruno Welti, mécanicien, 20 ans, a été blessé par l'éclatement d'une grenade.

BIENNE: Fillette blessée. — Lundi vers 11 h., à la route de Boujean, Tina Di Francesco, 6 ans, a été renversée par une voiture. Elle a été transportée à l'Hôpital Wildermeth sans connaissance.

PROGRAMMES



RADIO

Mardi 18 mars 1969
SOTTENS. — 16.00 Inf. 16.05 Rendez-vous de 16 heures. 17.00 Inf. 17.05 Bonjour les enfants. 17.30 Jeunesse-Club. 18.00 Inf. 18.05 Le micro dans la vie. 18.45 Sports. 18.50 Trésors du pays maya. 19.00 Miroir du monde. 19.30 Bonsoir les enfants. 19.35 La fa mi. 20.00 Magazine 69. 20.25 Intermède mus. 20.30 «Les Créanciers», pièce. 22.30 Inf. 22.35 Tour du monde des Nations Unies. 23.05 Prélude à la nuit. 23.25 Miroir-dernière.

SECONDE PROGRAMME DE SOTTENS. — 17.00 Musica di fine pomeriggio. 18.00 Jeunesse-Club. 19.00 Em. comm. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.15 Play time. 20.30 Prestige de la mus. 21.30 Vie mus. 21.50 «Le Vaisseau fantôme», opéra. 22.20 Fr. Liszt. 22.50 Rendez-vous à La Nouvelle-Orléans.

BEROMUNSTER. — Inf. à 16.00, 23.25, 16.05 Lecture. 16.30 Mus. et divertissement. 17.30 Pour les jeunes. 18.00 Inf. 18.15 Radio-jeunesse. 18.55 Bonne nuit les petits. 19.00 Sports. 20.00 Hill-parade. 20.30 Cabaret. 21.00 Orch. récréatif. 21.45 Aide suisse aux Indes. 22.15 Inf. 22.25 Swing Combos en détail. 23.30 Hockey sur glace.

Mercredi 19 mars 1969
SOTTENS. — 6.10 Bonjour à tous. 6.15 Inf. 7.15 Miroir-première. 8.00 et 9.00 Inf. 9.05 A votre service. 10.00 et 11.00 Inf. 11.05 Spécial-Salon. 12.00 Inf. 12.05 Carillon de midi. 12.35 Quatre à quatre. 12.45 Inf. 12.55 «Le Vicomte de Bragelonne», feuilleton. 13.05 Musicolor. 14.00 Inf. 14.05 Réalités. 14.30 La terre est ronde. 15.00 Inf. 15.05 Concert chez soi.

Second programmé e Sottens. — 12.00 Midi-mus. 14.00 Musik am Nachmittag.
BEROMUNSTER. — Inf. à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00, 12.30, 15.00. 6.10 Musique. 6.20

Chansons et danses. 6.50 Méditation. 7.10 Auto-radio. 8.30 Concert. 9.00 «La Mort de Cinq Vieilles Dames», série policière. 9.50 Mus. 10.05 Solistes et orch. 11.05 Mus. et bonne humeur. 12.00 Ens. tzigane. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.00 Magazine fém. 14.30 Radioscolaire. 15.05 Jodels.

TV ROMANDE

Mardi 18 mars 1969
 18.30 Bulletin. 18.35 Sur l'antenne. 19.00 Trois petits tours. 19.05 «Un Taxi dans les Nuages», feuilleton. 19.40 Téléjournal 20.00 Carrefour. 20.20 Opinion. 20.35 «La Dette», film. 21.35 Dimensions. 21.55 Les conteurs. 22.40 Téléjournal.

Mercredi 19 mars 1969
 15.00 Course cycliste Milan—San Remo.

TV FRANÇAISE

Mardi 18 mars 1969
1re chaîne. — 17.50 TVscolaire. 18.21 Contact. 18.30 Total 3000. 18.45 Les quatre saisons. 19.15 Kiri le clown. 19.20 Actualités régionales. 19.40 «Les Oiseaux rares», feuilleton. 20.00 Télé-soir. 20.30 «Le Boeuf clandestin», pièce. 22.00 Paris à l'heure de New-York. 22.30 Hockey sur glace. 23.15 Télé-nuit.
2e chaîne. — 16.00 Hockey sur glace. 18.15 Conservatoire des arts et métiers. 19.40 Télé-soir couleurs. 19.55 Téléports. 20.00, «Yao», film. 20.30 «Les Shadoks», feuilleton. 20.40 Civilisations. 22.00, Connaissance de la mus. 22.25 Concert.

Mercredi 19 mars 1969
1re chaîne. — 10.34 TV scolaire. 12.30 Midi-magazine. 13.00 Télé-midi. 14.05 TV scolaire. 15.15 Cyclisme.

D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE

Dans les séries inférieures

NEUCHÂTEL. — Deuxième ligue: Fleurier—La Chaux-de-Fonds II, 1-0; Boudry—Saint-Imier, 0-2; Audax—Etoile, 3-2; Colombier—Couvét, 1-0. — Troisième ligue: Xamax III—Corcelles, 1-5; Cortailod—Ticino Ia, 2-2; Audax II—Dombresson, 2-0; Comète—Etoile II, 4-0; Cantonal II—Le Parc, 5-0.

GENÈVE. — Deuxième ligue: International—Versoix, 1-0; Italien—Compesières, 0-2; Plan-les-Ouates—Chênôis II, 3-0; Vernier—Lancy, 2-3; Signal—Onex, 1-2. — Troisième ligue: Veyrier—Onex II, 3-3; Star Sécheron—Saint-Paul, 1-0; Pâquis—Donzelle, 0-2; Lancy II—Saint-Jean Ib, 2-3; Puplinge—Choulex, 1-0; Azzurri—CAG, 3-5; Satigny—Valaisanne, 4-1; Versoix II—City II, 2-2; Campagnes II—Signal II, 2-2.

JURA. — Deuxième ligue: Alle—Aurore, 2-0; Bévillard—Madretsch, 2-1. — Troisième ligue: Gruntern—Boujean 34, 3-3; Mâche II—Madretsch II, 2-1; Dotzigen—Perles, 1-3; Court—La Neuveville, 2-3; Vicques—Develier, 1-4; Chevenez—Courfaivre, 2-6; Delémont II—Courtételle, 0-2; Glovelier

—Bassecourt, 3-1; Fontenais—Courrendlin, 2-3. Tous les autres matches ont été renvoyés.

VAUD. — Deuxième ligue: Le Mont—Crissier, 4-5; Renens—Bavois, 2-0; Isar—Assens, 3-1; Yverdon II—Le Sentier, 1-2; La Tour—Payerne, 0-0; Forward—Vevey II, 1-1; Montreux—Bursins, 7-0; USL—Malley, 0-2. — Troisième ligue: Nyon II—Aubonne, 3-1; Gingins—Forward II, 2-1; Ville-neuve—Aigle, 2-3; Pully—Vignoble, 3-2; Montreux II—Concordia Ib, 4-1; Lucens—Avenches, 9-0; Assens II—Mézières, 3-4; Moudon—Payerne II, 3-0; Orbe II—Vallorbe, 2-3; La Sarraz—Vaulion, 0-2; La Chaux—Yverdon III, 1-1; Donneloye—Bonvillars, 1-0; Cossonay—Champvent, 3-1; Penthalaz—Concordia Ia, 2-3; Ouchy—PTT, 2-4.

Sport-Toto

Pas de 13!

Répartition des gains du concours du 16 mars: 56 gagnants avec 12 points à 3873 fr. 40; 751 gagnants avec 11 points à 288 fr. 80; 6640 gagnants avec 10 points à 32 fr. 65; 35 551 gagnants avec 9 points à 6 fr. 10.

Le prochain week-end

Ligue nationale A
 Bâle—Sion
 Bellinzona—Lucerne
 Bienne—Grasshoppers
 La Chaux-de-Fonds—Young-Boys
 Lausanne—Saint-Gall
 Winterthur—Servette
 Zurich—Lugano

Ligue nationale B
 Bruhl—Fribourg
 Chiasso—Aarau
 Etoile Carouge—Baden
 Soleure—Thoune
 UGS—Xamax
 Wettingen—Granges
 Young-Fellows—Mendrisiostar

Pour la première fois depuis la reprise, les rencontres suivantes auront lieu samedi: Bâle—Sion, Winterthur—Servette et Etoile Carouge—Baden seront joués samedi après midi et Bienne—Grasshoppers samedi soir. Les autres matches auront lieu dimanche.

FOOTBALL. — Taccola, inter de l'A.S. Roma, est décédé subitement à Cagliari, où il avait accompagné son équipe en qualité de remplaçant. Taccola était né le 28 juin 1943. Il jouait à l'A.S. Roma depuis 1967. Auparavant, il avait porté successivement les couleurs de Alessandria, Varese, Savona et Genoa.

LAUSANNE CANDIDATE

La ville de Lausanne, qui avait déjà mis sur pied l'an passé les championnats d'Europe de judo, organisera peut-être les championnats du monde de judo en 1971. Le comité de la Fédération internationale de judo, qui a siégé de vendredi à lundi dans la capitale vaudoise sous la présidence de M. Charles Palmer, de Londres, a en effet accepté la candidature de Lausanne pour les championnats du monde de 1971. Cependant, l'assemblée générale de la fédération devra encore ratifier ce choix l'automne prochain.

Basketball

LA SITUATION

LIGUE A

1. Stade français	15	15	0	30
2. Birsfelden	15	13	2	28
3. Fribourg Olympic	15	12	3	27
4. Pully	15	7	8	22
5. Federale Lugano	15	7	8	22
6. Urania	15	6	9	21
7. Olympic Chx-de-Fds	15	5	10	20
8. Jonction	15	5	10	20
9. Lausanne-Sports	15	3	12	18
10. Martigny	15	2	13	17

LIGUE B

Groupe I

1. Nyon	15	15	0	30
2. Etoile Sécheron	15	10	5	25
3. Vevey	15	9	6	24
4. Stade Fribourg	13	10	3	23
5. Cossonay	13	9	4	22
6. Renens	14	7	7	21
7. Sion	14	4	10	18
8. Abeille Chx-de-Fds	15	3	12	18
9. Chêne	13	4	9	17
10. Berne	15	0	15	15

Groupe II

1. Champel	14	14	0	28
2. Rapid Fribourg	13	9	4	22
3. Lémania Morges	13	8	5	21
4. Lausanne Basket	14	7	7	21
5. Neuchâtel Basket	12	8	4	20
6. Rosay	14	5	9	19
7. Gland	12	5	7	17
8. Union Neuchâtel	13	2	11	15
9. Vernier	13	1	12	14
10. C.A. Genève	équipe retirée			

CHRONIQUE JURASSIENNE

CRÉMINES: Deux arrestations. — En septembre dernier, un cambriolage a été commis au préjudice de M. Armin Knuchel, domicilié au domaine du Chauffour, à Crémines, où un coffre-fort fixé dans une armoire avait disparu. Après une enquête menée habilement par les services de la police de sûreté, on a procédé à deux arrestations de ressortissants de la région. Il convient toutefois d'attendre le communiqué du juge d'instruction, qui ne devrait tarder, pour connaître les circonstances exactes dans lesquelles ce cambriolage a été commis (w)

CHATILLON: Vendue aux enchères. — Réunis en assemblée communale, sous la présidence de M. Raymond Chalverat, maire, les citoyens de Chatillon ont décidé de vendre l'ancienne maison d'école à une enchère publique. D'autre part, la même assemblée a fixé une taxe de séjour aux propriétaires de chalets ou de maisons de week-end, qui ne sont pas domiciliés dans la localité. Cette taxe s'élève à 150 fr. par an. C'est un peu en raison des difficultés financières de la commune que ces décisions ont été prises.

EN BREF...

CYCLISME. — L'Italien Eraldo Bocci et l'Anglais Derek Harrison, coupables d'avoir eu recours à des produits dopants lors du dernier Tour de Sardaigne, ont été suspendus respectivement pour trois et un mois par la Commission de discipline de l'Union italienne du cyclisme professionnel.

ATHLÉTISME. — Le Schaffhouseois Guido Ciceri (29 ans) a décidé d'abandonner la compétition sur le plan international. L'an dernier, Ciceri s'était qualifié pour le décathlon des Jeux olympiques de Mexico en réussissant 7400 points, mais il n'avait pas pu participer en raison du nombre élevé de spécialistes qualifiés dans cette discipline. De 1962 à 1968, Guido Ciceri a été sélectionné à plusieurs reprises soit comme coureur de haies, soit comme spécialiste du décathlon.

CONVOICATIONS DU PARTI

MOUTIER. — Les membres et sympathisants du parti (de même naturellement que les dames) sont convoqués en assemblée extraordinaire, le mercredi 19 mars, à 20 h., au Restaurant du Moulin, à Moutier, pour examiner les objets à l'ordre du jour de l'assemblée municipale du jeudi 20 mars.

Nous signalons également à l'attention de tous et de chacun la conférence intéressante que donnera, sous les auspices de la Municipalité, André Chavanne, directeur de l'Instruction publique du canton de Genève, le mardi 18 mars, à 20 h. 15, à l'aula de l'école Secondaire en notre ville.

CANTON DE NEUCHÂTEL

NEUCHÂTEL: Assemblée de section. — Jeudi 20 mars, à 20 h. 15, à l'Hôtel du Soleil.

NEUCHÂTEL: Groupe féminin. — Séance jeudi 20 mars, à 20 h. 15, à l'Hôtel City, salon français.

Numéro spécial

Notre prochain numéro spécial dans tous les ménages du canton aura lieu le 21 mars prochain. L'organisation de la distribution qui a bien fonctionné pour les deux précédents numéros sera faite sur les mêmes bases. Les responsables des sections sont priés d'en prendre bonne note.

ZURICH, SECTION ROMANDE DU PSS: Assemblée ordinaire de section. Jeudi 20 mars, à 20 h. 15, au Restaurant Schönau, Langstr. 200, Zurich. Conférence du camarade Ferdinand Hauser, Zurich: «Actualité politique».

CANTON DE GENÈVE

Section rive gauche. — Comité, jeudi 20 mars, à 18 h. 30, au Café de la Terrasse, place Longemalle 8.

GENÈVE: Commission sociale. — Mardi 18 mars, à 20 h. 30, au Café Brazil.

CANTON DE VAUD

LAUSANNE: Assemblée générale du Parti socialiste lausannois. — Mercredi 19 mars, à 20 h. 15, salle 4 de la Maison du Peuple.

RIVIERA VAUDOISE: Groupe féminin. — Mardi 25 mars, au Café du Marché (1^{er} étage), Montreux. Assemblée générale suivie d'un film célébrant l'aide technique au tiers monde: «L'eau et la vie», conférence de M. Ernest Thévoz. Invitez vos amies et connaissances.

MONTREUX: Assemblée générale annuelle. — 21 mars, à 20 h. 30, au Café du Marché (1^{er} étage), à Montreux.



Vietnam An IV



OU LE DESTIN D'UN COUPLE

— Ils refusent, ils ne veulent ni se rendre ni laisser sortir les femmes et les enfants... Trenton, qui entendait mal à cause de la distance, s'avança, seul, sans arme, un mouchoir blanc à la main, en dépit des risques qu'il courait d'être abattu par un franc-tireur. Un dialogue dramatique s'engagea:

— Corine, vous avez rempli votre mission, revenez.
 — Non, je reste.
 — Je vous en supplie, regagnez nos lignes.
 — Je ne peux pas, il y a ces pauvres enfants...
 — Vous avez fait votre maximum, ne sacrifiez pas votre vie.
 — Pourquoi vivre dans un monde pareil? Je les assisterai jusqu'au bout.
 — Vous allez périr de manière horrible, je dois lancer les gaz.
 — Eh bien, ne les utilisez pas, ne devenez pas un assassin.
 — Je ne peux pas désobéir... mon devoir... les ordres, cria Trenton, la voix brisée.
 — Adieu... mon amour!
 Elle avait prononcé ces derniers mots d'un ton à la fois très triste et sarcastique.
 — Corine, par pitié, pas cela, non... non...
 Sörensen avait rejoint le lieutenant et à son tour suppliait Corine de ne pas commettre une folie, un sacrifice vain. Elle resta inébranlable.
 — Pour la dernière fois, s'écria le Suédois, renoncez à votre funeste décision. De toute façon, nous sommes impuissants, nous ne pouvons arrêter la guerre...
 — En l'acceptant, nous devenons complices! conclut Corine. Adieu...
 Les deux hommes se retirèrent, vaincus, livides. Trenton paraissait avoir vieilli d'un coup de dix ans. Il était secoué de frissons, mais en lui

le sens du devoir l'emportait sur la pitié, sur l'amour même. Il tenta pourtant de fléchir Cerny, inutilement. «Je ne vais pas perdre la bataille de Tan-Canh pour une folle!» répliqua rudement le capitaine. «Faites avancer les lanceurs de grenades à gaz...»
 Le colonel Higgins, mis rapidement au courant de la situation, approuva son subordonné. En désespoir de cause, Sörensen proposa d'utiliser des gaz lacrymogènes, moins dangereux, mais les Américains n'en possédaient plus, il ne leur restait que des gaz de combat.
 Le bombardement dura moins d'une heure, ponctué par l'éclatement chuintant des grenades, les coups de fouet brutaux des obus, le claquement des balles... peu à peu tout se brouilla, les gaz avaient pris passablement de temps pour s'infiltrer dans les caves de la pagode, mais maintenant ils étaient bien là: Corine sentit son pouls accélérer, un cortège de petits points noirs brillants défilait devant ses yeux... elle s'efforçait malgré tout de penser une large blessure au bras droit, qui faisait atrocement souffrir une fillette de six ou sept ans, mais à quoi bon, désormais? Elle se retenait de respirer à fond... puis elle eut une envie irrésistible de vomir. Les servants de la mitrailleuse avaient tiré jusqu'au bout comme des enrégés, puis avaient tenté une sortie... ils gisaient tous abattus sur place. Des femmes gémissaient, hâletaient... Corine eut encore la force de penser à Trenton, qui serait son meurtrier... Et les murs

se mirent à tourner, à tourner toujours plus vite, à une allure finalement vertigineuse...

Le communiqué officiel américain constata sèchement que toute résistance avait cessé dans la pagode Loc-an-Minh, de Tan-Canh, le vendredi 2 février, à 9 h. 27.

Le D' Sörensen retrouva Corine parmi un amas de corps, au risque de sa vie, quoiqu'il eût mis un masque à gaz. La plupart des victimes, si elles n'avaient pas péri par balles ou éclats d'obus, respiraient encore faiblement. On comptait plus de cent blessés graves, tous gazés. L'équipe médicale en était complètement débordée, et les soldats américains, comme honteux de leur victoire, s'essayaient à les secourir.
 A peine Corine avait-elle été fixée sur la table d'opération qu'on apportait Paul Trenton, la jambe droite criblée d'éclats et le pied gauche à moitié arraché: en inspectant le champ de bataille, à la recherche d'armes abandonnées, il venait de sauter sur une grenade piégée.
 «Mon Dieu, s'exclama Sörensen d'un ton désespéré, qui laissait enfin percer son émotion, sa douleur, jusqu'à quand ce massacre, ce gaspillage insensé de vies va-t-il durer? Personne ne pourra donc l'arrêter, cette guerre inutile, infamante, même pas les Eglises?»

VAUD

Moudon: Conseil communal

Deuxième séance de l'année du législatif moudonnois sous la présidence de M. B. Dalioli. Deux communications émanant du bureau : la première relate une lettre du rapporteur préposé à l'étude de la construction d'un groupe scolaire secondaire, la seconde précise que les frais occasionnés lors de la visite du bureau à l'École ménagère seront pris en charge par la commune. M. Faucherre, municipal, donne quelques indications se rapportant à la future station de pompage. Il ressort des explications fournies que la limitation du pompage se réduira à 4000 litres/minute, ceci afin d'éviter des dangers d'ensablement. D'ores et déjà, cette production s'avère amplement suffisante pour pallier la consommation actuelle, celle-ci n'atteignant pas le tiers du débit indiqué. Alors qu'aux premiers sondages, l'eau fournissait toutes les garanties possibles requises par le Service d'hygiène, brusquement apparaît le problème d'aéragé afin d'éviter la corrosion des conduites. Devisée à 1 865 000, la station de pompage doit pouvoir être mise en service cet automne encore.

NOMINATION DE COMMISSIONS

Le bureau désigne une première commission chargée d'étudier l'aménagement de la place de la Douane (deuxième partie) et une seconde quant à l'organisation du banquet de Cornier.

RAPPORT DE COMMISSIONS

Le conseil admet sans discussion, en deuxième débat, le renforcement de l'éclairage du collège Primaire ancien, l'extension générale des installations horaires et électro-acoustiques et l'automatisation de la cloche et de l'horloge de la tour dans ce même bâtiment.

CONSTRUCTION D'UN GROUPE SCOLAIRE SECONDAIRE

Le conseil a donné son accord, en premier débat, à la couverture des honoraires d'architecte chargé de présenter un projet définitif. On se souvient qu'un concours restreint avait été organisé afin de désigner, en principe, l'œuvre justifiant le mandat d'exécution. En face d'un engagement financier aussi considérable, on reste surpris du mutisme général et pourtant la dépense représente environ 6 millions de francs dont 120 000 fr. pour les frais d'études jusqu'au stade du projet définitif y compris. Seul M. A. Protti, architecte local, osera se jeter à l'eau. Il s'étonne que les réductions de volume puissent être opérées sans altérations graves et pose la question à M. Vouga, président du jury, afin d'être renseigné si la réduction s'effectue de 32 400 à 29 000 m³ ou de 30 006 à 29 000 m³. M. Vouga, ne pouvant répondre à cette question très précise, choisit un biais en invoquant que le problème du volume est loin d'être le plus déterminant et que les véritables prévisions ressortent de beaucoup d'autres critères. M. Braillard, syndic, tend à atténuer l'amortissement de cette dépense en précisant que les élèves moudonnois représentent

46% du collège en question et que ce prorata équivaut approximativement à un montant de 2 760 000 fr. Il insiste en outre sur l'urgence des locaux, chaque année des candidats étant recalés, faute de place, provoquant ainsi un amer ressentiment parmi les parents intéressés. En fin de discussion, M. Protti invite la Municipalité à faire tout ce qui est en son pouvoir pour que la dépense finale soit amenée à son niveau le plus bas.

ACHAT DU PARC AUX BICHES ET D'UNE PARCELLE ATTENANTE

Depuis de nombreuses années le parc précité constitue un attrait local. A la suite du décès de son propriétaire, M. E. Beutler, la Municipalité a pris les devants pour examiner avec la succession les possibilités d'achat par la commune. Bien que le préavis fasse l'objet d'un montant total pour les deux parcelles de plus de 130 000 fr., le rapport y relatif n'est plus discuté. Une simple question de détail concernant l'affectation de la parcelle attenante au parc. Nous avons tout lieu de croire que cet endroit conviendrait idéalement à un jardin d'enfants. Cet objet est donc admis en premier débat.

VENTE D'UN TERRAIN

Le conseil donne son accord à la vente d'une parcelle de 4600 m² sise aux esserts de la Baume. Le prix de vente extrêmement avantageux est uniquement dû à la configuration du terrain : forte côte improductive et inexistence de conduites de canalisations.

DIVERS

Notre camarade Delmatti revient à la charge au sujet d'une transaction de terrain entre deux sociétés industrielles locales et prie la Municipalité de ne pas perdre de vue la possibilité d'un rachat éventuel. M. Jaton s'informe de l'état actuel des travaux à l'église Saint-Etienne. M. Ballif, municipal, lui répond que ces derniers se déroulent normalement mais que cette restauration est un vrai travail de bénédictin. Chaque pierre changée est examinée, la conservation de certaines peintures entrave aussi la rapidité des travaux. M. Ballif termine avec une petite note d'humour en précisant que la chapelle de Cerjat fait office de culte le dimanche et que pour l'instant il y a toujours eu de la place en suffisance. Séance levée à 22 h. 05.

A. K.

LE CERCLE MAGIQUE SUISSE A LAUSANNE. — Le Cercle magique suisse a tenu son assemblée générale dimanche au Palais de Beaulieu, à Lausanne. Quatre séminaires et conférences avaient été organisés à cette occasion, de même qu'une session d'examen pour candidats et une cérémonie d'admission de nouveaux membres.

Samedi soir, un grand gala de magie avait été préparé par la section lausannoise, avec la participation d'une quinzaine d'artistes illusionnistes internationaux et de plus de cent magiciens suisses.

CENTRALISATION SCOLAIRE

C'est parti. La jeunesse du Parti PAB lance donc son initiative qui ne vise pas simplement à hâter la coordination intercantonale dans le domaine scolaire, mais à faire passer à la Confédération la compétence d'organiser la totalité de l'enseignement en Suisse.

Ces citoyens usent d'un droit... Qu'ils y aillent donc de leur initiative ! De toute façon, elle ne reviendra pas devant le peuple avant trois ou quatre ans.

Toutefois, lors du lancement s'ouvre une sorte de discussion préalable. Elle a révélé une certaine méconnaissance du problème.

L'argument majeur invoqué par les adeptes de la centralisation, c'est l'importance des migrations, à l'intérieur du pays. Il suffit, disent-ils, que le père de famille passe une frontière cantonale pour que la marche scolaire de l'enfant soit perturbée. Cet argument n'est certes pas négligeable. Mais la statistique révèle que ces cas sont pénibles du point de vue individuel, mais qu'ils ne représentent pas un pourcentage inquiétant par

rapport à l'ensemble de la population scolaire.

Les rattrapages peuvent être organisés de manière souple, notamment dans les zones cantonales limitrophes. De toute façon, il serait absurde, pour des cas limités en nombre, d'introduire un bouleversement non seulement scolaire, mais encore politique d'une telle envergure.

La centralisation scolaire sous l'égide de la Confédération n'est donc pas justifiée par les migrations internes. En revanche, la coordination intercantonale résulte elle, d'une exigence pédagogique. On peut la comprendre de deux manières.

La diversité entre cantons des programmes scolaires, notamment pour la première scolarité primaire, n'apparaît pas défendable, quand on la soumet au contrôle de la psychologie et de l'expérimentation. Ce ne sont pas des raisons pédagogiques qui peuvent expliquer que l'enseignement de l'arithmétique est deux fois plus intensif dans un canton que dans un autre. La coordination fera disparaître ces disparités infondées.

La deuxième justification, c'est la faiblesse des forces disponibles à l'échelle cantonale. Un manuel sérieux représente des années d'efforts si on veut obtenir une première rédaction, la tester, la retoucher en fonction des premières expériences faites. Un seul canton ne peut pas, à lui tout seul, organiser un tel travail pour tous les domaines de l'enseignement. D'où l'impératif de la coordination.

Mais cette considération exigera, si elle est promue par une pédagogie expérimentale, de nombreux secteurs où seront tentées de nouvelles formules ; la disparité, à l'intérieur d'un canton, ou entre cantons subsistera ; elle ne sera plus irrationnelle, héritée avec des traditions empiriques, mais justifiée objectivement par des différences de milieu ou par l'invention pédagogique.

Les nouveaux défenseurs de l'uniformisation par règlement fédéral se croient à l'heure du XX^e siècle. Mais leur conception de la pédagogie est en retard de quelques décennies.

D. P.

L'EOS fête son cinquantenaire à Lausanne

Vendredi 14 mars, l'Energie de l'Ouest-Suisse a célébré le cinquantenaire anniversaire de sa fondation. A cette occasion, elle organise diverses manifestations au Palais de Beaulieu, à Lausanne. En fin de matinée, le Comité de direction recevait la presse qui fut saluée par M. Babayantz. Ensuite, M. E. Manfrini, administrateur-délégué brossa un rapide panorama de l'économie électrique nationale et, plus particulièrement, de la situation en Pays romand. Il exposa également le rôle actuel de l'EOS et de son avenir. Cette conférence se termina par une discussion à laquelle participa également M. Ackermann, président de l'EOS.

Ce fut ensuite la réunion des actionnaires de la société en assemblée générale ordinaire.

A l'issue de cette assemblée, les délégués, les invités et la presse savourèrent un excellent apéritif offert par la ville de Lausanne. Ce vin d'honneur fut suivi par le repas officiel auquel assistait un grand nombre de personnalités ainsi que de nombreux représentants de l'économie électrique. Les autorités fédérales avaient délégué M. Bonvin, conseiller fédéral, chef du Département des transports et communications et de l'énergie. On remarquait également les directeurs des offices fédéraux de l'économie énergétique et hydraulique. Les gouvernements de cinq cantons romands étaient représentés par des conseillers d'Etat. Les plus grandes entreprises suisses d'énergie électrique, les CFF, la ville de Lausanne étaient également associés à cette manifestation.

A l'issue du banquet, les participants entendirent des allocutions de MM. Bonvin et Ackermann.

Gymnastique féminine à Beaulieu:

BRILLANTE DÉMONSTRATION VAUDOISE

L'Association vaudoise de gymnastique féminine nous a prouvé, une fois de plus, sa vitalité, samedi soir, au pavillon des sports du Palais de Beaulieu, devant quelque sept cents spectateurs. On peut regretter que les sportifs lausannois ne se soient pas déplacés plus nombreux, car cette soirée nous a procuré de belles satisfactions. Soulignons, en passant, les efforts des organisateurs, de la présidente Violette Parisod, des moniteurs et monitrices qui ont accompli un travail admirable pour nous présenter un programme presque parfait, tant par sa diversité que par son niveau technique et ses prestations artistiques.

Nos dames gymnastes peuvent entrevoir l'avenir avec confiance si elles continuent dans cette voie. Il faut déplore que les responsables des locaux mis à disposition n'aient pas cru utile de s'occuper des installations sonores, nous privant ainsi d'une partie des commentaires et citations pourtant remarquablement rédigés.

Après les éliminations de l'après-midi, les meilleures athlètes se sont retrouvées en finale pour tenter d'enlever le titre de championnes romandes dans l'une ou l'autre des disciplines.

Les exercices au engins, le saut en hauteur, la course d'estafette n'ont pas manqué d'intéresser. Le public aura su apprécier cette volonté de vaincre et l'esprit de camaraderie qui règne au sein des clubs et des équipes. Bien sûr, il reste encore beaucoup à faire pour améliorer la technique et le style mais nous pouvons affirmer sans restriction que, parmi ces jeunes filles, certaines peuvent prétendre se mesurer à des adversaires de classe nationale et, pourquoi pas, participer à des compétitions internationales si elles persévèrent dans leur entraînement intensif.

Les exercices d'ensemble, les danses costumées, l'école de corps nous ont donné l'occasion de juger le groupe de démonstration qui participera à la gymnastade à Bâle. Le rythme, les aptitudes physiques ne font pas défaut. Une constatation peut-être : nous souhaiterions un peu plus de cohésion lors des mouvements d'ensemble. La relève est assurée par les pupillettes qui promettent déjà. Elles l'ont démontré avec éloquence. Nous avons assisté à un match de handball, jeu féminin contesté. La salle appelée à se prononcer pour ou contre par des applaudissements n'a finalement pas su se départager.

Agréable surprise en volleyball, où l'étonnante formation lausannoise a remporté un set sur un adversaire non négligeable, puisqu'il s'agit du champion suisse Bienne, décevant à notre point de vue. La finale de la course d'estafette a confirmé la valeur des clubs lausannois, qui se sont taillés la part du lion en s'adjugeant les trois premières places. Voici les principaux résultats :

Saut en hauteur. — 1. Françoise Perrin (Pully-Ondine), 1 m. 44; 2. Josy Laporte (Ath. Genève), 1 m. 38; 3. Béatrice Pernet (Ami-Gym Lausanne), 1 m. 38.

Barre asymétrique. — 1. Christine Cuérel (Lausanne-Bourgeoise); 2. Béatrice Pernet (Ami-Gym Lausanne); 3. Anlyse Fragnières (Carouge-Genève).

Course d'estafette. — 1. Ami-Gym Lausanne; 2. Montoie Lausanne; 3. Béthusy-Lausanne.

Handball. — Ami-Gym Lausanne bat sélection vaudoise par 4-3.

Volleyball. — 1^{er} set Bienne bat sélection vaudoise 11-4; 2^e set sélection vaudoise bat Bienne 14-7.

K. Sch.

Le problème

de la peine de mort

A l'occasion de la présentation de l'œuvre théâtrale « Douze Homme en Colère », qui pose le problème de la peine de mort, la revue « Panorama » du Centre dramatique romand fait l'historique de l'abolition de la peine capitale comme sanction pénale. Relevons que les pays ayant rayé la peine de mort de la liste de leurs sanctions pénales sont actuellement les suivants: Vénézuéla (1863), Saint-Marin (1865), Portugal (1867), Pays-Bas (1870), Costa Rica (1882), Equateur (1897), Brésil (1899), Norvège (1905), Uruguay (1907), Colombie (1910), Suède (1921), Argentine (1922), République dominicaine (1924), Danemark (1930), Mexique (25 Etats sur 28 en 1931), Suisse (1937), Islande (1940), Italie (1944), Autriche (1945), Allemagne fédérale (1949), Finlande (1949), Israël (1954), Groenland danois (1954), Antilles néerlandaises (1957), Nouvelle-Zélande (1961), Grande-Bretagne (1967), ainsi que les Etats américains du Wisconsin (1853), du Maine (1887), du Minnesota (1911), de Hawaï (1957) et du Delaware (1958), et de l'Etat australien du Queensland (1922).

Cinéma lausannois

A. B. C. Tél. 22 35 52-53

14.30, 17.00, 20.00, 22.10 16 ans
Parlé français
UN CERCUEIL POUR LE SHÉRIF
avec le géant des westerns: Anthony Steffen

Athénée Tél. 23 24 12

14.15, 16.30, 18.45, 21.00 18 ans
Tony Curtis et Henry Fonda dans
L'ÉTRANGLEUR DE BOSTON
En panavision et technicolor
Parlé français

Atlantic Tél. 22 11 44-45

14.30, 17.00, 20.30 18 ans
Première suisse
Un film de J. Deray
LA PISCINE
avec le couple Alain Delon et Romy Schneider, Maurice Ronet, Jane Birkin
Eastmancolor

Bel-Air Tél. 23 53 12

14.15, 16.15, 18.15, 20.15, 22.15 16 ans
En première
Parlé français
Clint Eastwood, le héros des westerns, dans
UN SHÉRIF A NEW YORK
Seul, il lance un défi à la pègre de New York - En technicolor

Bourg Tél. 22 86 22

14.30, 17.30, 20.30 18 ans
Première vision
Un chef-d'œuvre monumental de la littérature moderne
ULYSSES
Parlé anglais, s.-t. franç.-allemand.
Faveurs suspendues

Capitole Tél. 22 51 32

14.30, 17.00, 20.30 16 ans
Première vision
Macabre... Mystérieux... Terrifiant!
LES MONSTRES DE L'ESPACE
James Donald, Andrew Keir, Barbara Shelley - Couleur Deluxe

Cinéc. Tél. 22 74 99

14.15, 16.15, 18.15, 20.15 18 ans
2^e semaine
Un film qu'on ne compare à aucun autre
ESCALATION
avec Claudine Auger, Lino Capolicchio, Gabriele Ferzetti
Version orig. italienne, s.-t. fr.-all.

Colisée Tél. 32 51 25

15.00, 17.00, 20.30 18 ans
DERNIER JOUR
le film de Clouzot
LA PRISONNIÈRE
En couleurs Toutes faveurs susp.
N. B. - Ce film passe simultanément sur deux écrans!

Eldorado Tél. 22 16 12

14.30, 17.00, 20.30 18 ans
Première vision
Parlé français - Technicolor
Coupable d'être innocent!
CHANTAGE A LA DROGUE
avec Michael York, Jeremy Kemp, Susan George

Lido Tél. 23 21 44

14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.15 18 ans
DERNIER JOUR
LA PRISONNIÈRE
le film de Clouzot
En couleurs Toutes faveurs susp.
N. B. - Ce film passe simultanément sur deux écrans!

Métropole Tél. 23 62 22

14.30, 17.00, 20.30 16 ans
Copie neuve - 1^{re} édition
Un grand policier français
avec Louis Jouvet et Susy Delair
MONSIEUR ALIBI
(COPIE CONFORME)
Un film de Jean Dreville

Palace Tél. 22 13 30

14.30, 17.00, 20.15 18 ans
2^e semaine
Technicolor Parlé français
ROSEMARY'S BABY
Le film le plus curieux de la saison...
avec Mia Farrow, John Cassavetes

Rex Tél. 23 43 31

14.30, 17.00, 20.00, 22.10 18 ans
DERNIER JOUR
Un film qui apprend tout sur la vie sexuelle
LE MARIAGE PARFAIT
Le bon choix du partenaire La conduite psychologique appropriée La maternité Le comportement sexuel.

Romandie Tél. 23 47 64

14.30, 17.00, 20.30 16 ans
En première
John Wayne, le héros des films d'action
LES FEUX DE L'ENFER
avec Katherine Ross, Vera Miles
Parlé français - Ecran géant (70 mm.)

Corso-Renens Tél. 34 00 35

20.30 16 ans
Couleurs
PEAU D'ESPION

L'URSS ET SES ALLIÉS PROPOSENT UNE CONFÉRENCE PAN-EUROPEENNE

L'Union soviétique et ses alliés européens proposent une conférence paneuropéenne « de la sécurité et de la coexistence » dont le but ultime serait la dissolution de l'OTAN et du pacte de Varsovie, indique le communiqué publié lundi à minuit, à l'issue de la réunion au sommet des pays membres du pacte de Varsovie.

Dans cet appel les pays membres du pacte de Varsovie participant à la session du Conseil politique, la Bulgarie, la Pologne, la Hongrie, la République démocratique allemande, la Roumanie, l'Union soviétique et la Tchécoslovaquie, expriment le désir de leurs peuples de vivre en paix et d'avoir des relations de bon voisinage avec les autres peuples européens. Ils expriment, d'autre part, leur détermination de travailler au renforcement de la sécurité du continent dans une atmosphère de coopération.

Les pays participant à la session de Budapest du Conseil politique du Traité de Varsovie relancent, dans leur « appel aux pays européens », la proposition qu'ils avaient faite, il y a trois ans à leur « sommet » de Bucarest, de réunion d'une conférence paneuropéenne consacrée aux problè-

mes de la sécurité européenne et de la coexistence pacifique. Le document indique à cet égard que « des contacts personnels pris depuis la date où cette proposition avait été faite permettent de croire qu'aucun gouvernement européen n'est opposé à l'idée de réunion d'une telle conférence et que tous sont d'accord que des possibilités réelles de la tenue de la conférence existent ».

L'appel dénonce toutefois « l'existence des forces qui tendent à maintenir la division de notre continent, qui poursuivent une politique engendrant la tension accrue, rejettent le développement de la coopération pacifique entre les Etats et les peuples et qui s'opposent à la réunion d'une conférence paneuropéenne souhaitée par les pays membres du Traité de Varsovie ainsi qu'à toutes les autres mesures orientées vers le renforcement de la sécurité européenne ». En même temps, l'appel dénonce « les forces agissant en Europe qui ne désirent pas contribuer au règlement de problèmes controversés et ne se tiennent qu'aux fusées et nouveaux programmes militaires élaborés pour les décennies à venir ».

GOLDA MEIR A OBTENU LE VOTE DE CONFIANCE

Le gouvernement de Mme Golda Meir a obtenu hier le vote de confiance de la Knesseth par 84 voix contre 12 et 1 abstention.

Les 12 voix de l'opposition ont été exprimées notamment par des députés ultraorthodoxes, communistes, et ultranationalistes.

Avant que Golda Meir ne prête serment de fidélité, l'ex-premier ministre Ben Gourion a pris la parole pour déclarer qu'il avait été le seul à s'abstenir dans ce vote. « Plusieurs membres de ce gouvernement, a-t-il estimé, sont dignes de confiance et capables, mais a-t-il ajouté, le premier ministre est responsable d'avoir placé son parti dans une position controversée ».

Le nouveau Gouvernement israélien est identique au précédent, sauf en ce qui concerne le premier ministre.

Formé à la suite du décès de Levi Eshkol, il est composé de 22 membres, comme son prédécesseur, et est largement dominé par le Parti du travail qui compte 16 ministres en son sein. Trois portefeuilles ont été à nouveau confiés aux membres du parti religieux et deux ministères aux membres des organisations ouvrières religieuses.

Il représente 93% de l'électorat et jouit par conséquent du plus large appui jamais accordé à un cabinet israélien. Cependant il ne pourra demeurer en fonction au-delà du mois

de novembre prochain, en raison des élections générales qui se dérouleront à cette date.

« Aussi longtemps que la paix ne sera pas instaurée, Israël maintiendra le statu quo sur les lignes du cessez-le-feu qui a suivi la défaite des agresseurs », a déclaré hier, à la Knesseth Golda Meir.

Le premier ministre israélien a ajouté: « La Knesseth note avec regret que les Etats arabes ont continué de ne pas reconnaître Israël afin de mettre à exécution leurs projets. Nous voulons la paix dans des conditions qui supprimeront toute tentation d'une nouvelle agression arabe. »

D'autre part, dans son discours, Golda Meir a souligné l'inquiétude de son gouvernement devant l'évolution des Etats-Unis qui se rapprochent du point de vue français selon lequel seule la garantie des quatre grands peut permettre un accord entre Israël et les Arabes.

Le gouvernement fera de constants efforts pour parvenir à une paix durable fondée sur les traités qui doivent être conclus par des négociations directes. Des frontières sûres et reconnues seront définies dans ces traités qui prévoient tous la coopération et l'aide mutuelle, la solution, par des moyens pacifiques, de tous les problèmes existants en s'abstenant de toute agression directe ou indirecte.

NOUVEAUX AVIONS DÉTOURNÉS VERS CUBA

Six hommes armés ont obligé lundi le pilote d'un Boeing-727 de la compagnie péruvienne de navigation aérienne « Faucett » à changer de direction sitôt après avoir décollé d'Arequipa et à mettre le cap sur Cuba. L'appareil avait 69 passagers et 7 membres d'équipage à bord. Ne disposant pas suffisamment de carburant, l'avion dut faire escale à Guayaquil, en Equateur, où les passagers descendirent afin de permettre de faire le plein d'essence. Des troupes de parachutistes et des policiers tentèrent d'empêcher l'avion de s'envoler vers Cuba, mais ils y renoncèrent après que les personnages

armés qui l'avaient dérouté menacèrent de le faire sauter à la dynamite. L'avion a finalement pris son envol en direction de La Havane.

Un DC-9 de la « Delta Air Lines » ayant 60 passagers et quatre membres d'équipage à bord, et qui avait quitté Atlanta pour se rendre à Charleston, a également été obligé lundi de modifier son itinéraire et de mettre le cap sur Cuba. Le pilote avait fait savoir qu'un homme l'avait contraint, sous la menace, de rejoindre La Havane. Il s'agissait du treizième avion américain dérouté sur Cuba depuis le début de cette année.

LA SUÈDE DE L'AN 2000

Les Suédois de l'an 2000 n'iront travailler que s'ils le veulent bien. C'est ce qu'ont déclaré des sociologues suédois à un journaliste de Stockholm qui les interviewait pour une enquête sur la Suède en l'an 2000.

La Suède sera un pays d'abondance même si une partie seulement de la population accepte de travailler. Des ordinateurs et d'autres systèmes électroniques beaucoup plus développés qu'ils ne le sont actuellement permettront aux personnes qui ne veulent pas travailler de se consacrer à des recherches non salariées.

L'enquête prédit, de plus, que les fastidieuses besognes de la vie journalière au bureau, à l'usine et à la maison seront supprimées par des méthodes scientifiques.

Les mariages en groupes, les églises « ordinatorisées » seront communément acceptés à la fin du siècle et l'égalité des sexes sera si complète que la seule distinction subsistante sera l'incompatibilité masculine à engendrer.

Les mêmes experts déclarent encore que les jeunes gens de l'an 2000 ne devant pas faire face à l'obligation de travailler, rejeteront ce qu'ils nommeront « l'égoïsme aveugle » et se consacreront aux problèmes du monde extérieur. Ils n'accepteront plus de frontières entre les pays industrialisés, n'attacheront plus aucune importance à leur salaire ou à leur situation, mais s'intéresseront tout particulièrement au développement de leur caractère.

FRANCE: A CONTRE-COURANT

« Il suffirait qu'un jour à Bonn, on veuille... »

Ainsi s'exprimait dans l'organe gaulliste, vendredi, le dépit du régime devant l'échec de sa diplomatie européenne, rendu patent par la visite de M. Kiesinger. Et le même éditorialiste — anonyme — d'ajouter: « ... ne perdons pas l'espoir... ». Cette mélancolie, même stimulée par « la franchise et la cordialité » qui marquaient les entretiens franco-allemands, indique assez de quel scepticisme profond sont atteints les chœurs de la grande épopée gaulliste.

Il est inutile, sans doute, en la circonstance, de revenir sur l'analyse des grands choix diplomatiques du général-président: leur lot commun reste le dégageant, systématiquement négatif, de toutes les instances où le nationalisme n'est pas posé comme vertu fondamentale, ni comme un

prisme obligatoire à l'examen des problèmes. Malheureusement pour le maurassien qui a su vivre la deuxième guerre mondiale au nom de ce seul nationalisme, les autres pays du monde, et d'abord de l'Europe, et d'abord l'Allemagne, sont sortis de cette même guerre avec des sentiments bien différents. Telle fut la raison profonde de la mise en place des premières institutions européennes. De Gaulle a voulu remonter ce courant unanime. Il s'aperçoit depuis quelques mois qu'il ne pourra aller plus loin.

Composera-t-il? C'est certain. C'est dans ses habitudes. De Gaulle compose toujours lorsque devant lui l'opposition est indiscutable. Il en est de tout, dans ses démarches, comme de cette idée de « participation » — mot et idée fabriqués et conçus dans la précipitation, pour sauver les meubles, dans la grande tourmente du mois

de mai dernier. Faut-il rappeler aux « philosophes » gaullistes que ce fut là le thème — et le seul — du premier discours du président resté jusque-là étrangement silencieux? Faut-il ajouter que l'effet en fut nul sur l'opinion, et que ce n'est qu'au prix d'une manœuvre de monstrueuse propagande visant à affoler les Français que de Gaulle sauva la face?

Pour l'instant, au plan européen, une tricherie analogue à celle-là est devenue impossible. La seule menace qui puisse porter sur nos partenaires, c'est, de la part de de Gaulle, qu'il casse ce qui existe en tant que structures européennes. Or, il ne peut plus se servir de ce chantage, car le franc pourrait bien avoir, de nouveau, besoin du mark. Dans ces conditions, tout est au point mort...

(Le « Populaire de Paris ».)

Jean-Pierre Peret.

A-t-il besoin d'un nouveau cœur ?

Mario Lamberti, malade du cœur et âgé de 56 ans, est bien arrivé à Capetown. Il va se soumettre à un examen médical par le fameux docteur Barnard, qui décidera si une transplantation est réalisable. Notre photo montre M. Lamberti à son départ de Klotten.



COLONEL SOVIÉTIQUE TUÉ SUR L'OUSSOURI

Un colonel soviétique, D. Léonov, a été tué au cours de la bataille du 15 mars sur l'île Damanski, révèle les « Izvestia ».

Selon le journal, le colonel commandait la contre-attaque au moment où il fut tué d'une balle en plein cœur.

Le colonel Léonov est le premier officier soviétique dont la presse annonce officiellement la mort.

Etant donné le grade élevé de l'officier, les observateurs étrangers à Moscou pensent que les Soviétiques ont engagé dans le combat au moins un régiment. En effet la presse avait cité deux noms de lieutenant-colonel. On pense qu'ils avaient chacun sous leurs ordres un bataillon.

● **VERRIÈRES-LE-BUISSON.** — Le maire de Verrières-le-Buisson a réussi, lundi matin, à décider Lucien Cuello à se séparer de ses deux enfants de 6 et 7 ans et à les lui confier. A 10 h. 10, accompagné des deux enfants, il est sorti de la maison où, depuis dimanche matin, Lucien Cuello s'était enfermé. Un jugement de divorce récent avait confié la garde des enfants à la femme de Cuello.

● **LONDRES.** Une gigantesque chasse à l'homme a été organisée par Scotland Yard pour tenter de retrouver le meurtrier d'une jeune fille de 18 ans, découverte étranglée et ligotée dans une voiture parquée en bordure d'une autoroute.

PROCUREUR TUÉ PAR UN ANCIEN DÉTENU

Le procureur de la République de Brescia a été tué dans son bureau à coups de revolver par un ancien détenu qui voulait se « venger de la justice ».

Le drame s'est déroulé avec une rapidité foudroyante. L'homme, L. Quizzardi, avait purgé vingt-cinq ans de prison et avait retrouvé la liberté depuis un an. Il a demandé à être reçu par le procureur de la République, M. A. Bianca. Lorsqu'il a été introduit, il a sorti un revolver de sa poche et a tiré quatre coups. Le procureur, touché au visage et à la poitrine, est mort quelques instants plus tard. L'assassin a précisé qu'il n'en voulait pas à M. Bianca en particulier mais à la justice en général.

● **BEYROUTH.** — Nouredine Atassi, chef de l'Etat syrien, a accepté de rester en fonction en attendant les décisions que prendra le congrès du Parti Baas convoqué pour le 20 mars.

● **ROME.** — Trois jeunes Sardes se sont installés sur la corniche de la façade de Saint-Pierre, qu'ils avaient escaladée. Il s'agit d'un ancien « bersagliere » féru d'alpinisme, Evelino Loi, et de deux autres jeunes gens de ses amis qui entendent ainsi protester contre leur condition de chômeurs.

● **ROME.** — Le cinéaste Jean-Luc Godard prépare actuellement un film sur l'agitation des étudiants, dont il a écrit le scénario en collaboration avec l'étudiant allemand, Daniel Cohn-Bendit, selon des informations recueillies dans les milieux cinématographiques romains.

● **PARIS.** — La grande majorité des 3000 conducteurs de chemins de fer de la région sud-ouest de la France sont en grève depuis plus de 48 heures. Ils ont en effet décidé ce matin de prolonger le mouvement déclenché samedi soir pour appuyer leurs revendications.

● **NEW YORK.** — Quarante pays africains et asiatiques ont demandé lundi soir une réunion d'urgence du Conseil de sécurité sur la situation en Namibie (ex-sud-ouest africain).

● **BOGOTA.** — Dix-sept personnes ont été tuées et trente autres blessées en Colombie, dans le département de Caldas, l'autocar qui les transportait étant tombé dans un ravin. Parmi les morts se trouve un membre de l'Organisation américaine, des volontaires de la paix. Le chauffeur du véhicule était, semble-t-il, en état d'ivresse.

● **LONDRES.** — Des cambrioleurs ont « visité » le domicile londonien du riche propriétaire d'une écurie de course, M. Robinson, et ont emporté des bijoux dont la valeur est d'environ 800 000 francs.

UNE PETITE ÎLE POSE DES PROBLÈMES AUX BRITANNIQUES

La petite île d'Anguilla — 88 kilomètres carrés et 6000 habitants à 200 km. au nord-ouest de la Guadeloupe — va-t-elle devenir le théâtre d'un affrontement entre la Grande-Bretagne et la Mafia américaine? C'est ce que pourraient faire croire des informations concernant l'envoi imminent d'un détachement d'une centaine de parachutistes stationnés en Angleterre et d'un groupe d'une quarantaine de policiers. Ce « commando » britannique serait appuyé par deux frégates qui patrouillent dans la région et dont les équipages comptent 500 hommes et officiers.

● **DENVER.** — Les ouvriers de l'industrie chimique et de l'industrie pétrolière partent en guerre contre le groupe anglo-néerlandais « Royal Dutch Shell ». Le syndicat américain des travailleurs du pétrole, de la chimie et de l'industrie atomique a lancé, lundi, un ordre de boycottage des produits fabriqués par « Shell Oil Company » et « Shell Chemical Company », les deux filiales du groupe aux Etats-Unis.

● **BONN.** — M. Mobutu, président de la République démocratique du Congo, est arrivé, lundi matin, à l'aéroport de Bonn-Cologne, pour une visite officielle d'une semaine en République fédérale d'Allemagne.

● **BONN.** — Youri Vorontzov, conseiller de l'ambassade soviétique à Bonn, tué dans un accident de la route le 25 février dernier à Cologne, était le chef de l'espionnage soviétique en RFA, a révélé un porte-parole du Ministère fédéral de l'Intérieur.

ALLEMAGNE: NOUVELLE OFFENSIVE HIVERNALE

La situation est catastrophique dans le nord de l'Allemagne après la nouvelle offensive de l'hiver. D'énormes congères de neige paralysent la circulation ferroviaire et routière. Les unités de la Bundeswehr, des gardes frontières fédérales, les pompiers et les équipes de la voirie, munis d'engins spéciaux, s'efforcent de dégager routes nationales et autoroutes. Dans de nombreuses localités coupées du monde, le ravitaillement est devenu rare.

Des retards de plus de 6 heures ont été enregistrés dans le trafic fer-

roviaire à longue distance. La ligne principale Kiel—Luebeck est impraticable.

Les autoroutes Hambourg—Luebeck et Hanovre—Hambourg sont coupées sur certains tronçons.

Au Schleswig-Holstein, de nombreuses femmes sur le point d'accoucher et des malades ont dû être transportés par des hélicoptères ou des véhicules à chenilles de l'armée dans les hôpitaux. Des chars d'assaut transportent en permanence du grain dans des fermes d'élevage isolées.